

# PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE BORDEAUX-ESPAGNE

## Participation au débat du Comité de Quartier de Brivazac-Candau

Il n'est pas utile de revenir en détail sur ce qui a été dit sur l'opportunité d'une ligne à grande vitesse, ni sur la pertinence en tous points et notamment économique de l'option 3. Il serait absurde de ne pas tenir compte **d'ores et déjà** de la nécessaire ouverture sur Toulouse et l'arc méditerranéen où des projets ont déjà vu le jour (pour exemple : en février 2009 Barcelone ne sera qu'à 50 minutes de Perpignan).

A propos des trajets 1 et 2, il existe une particularité sur Pessac, et plus spécifiquement sur le quartier Brivazac-Candau bordé sur toute sa partie nord par la ligne de chemin de fer actuelle, à savoir le passage sur un talus (ancien viaduc). Le doublement de la voie ferrée à cet endroit nécessiterait un ouvrage tel qu'il entraînerait la destruction des toutes les maisons attenantes, et par effet cascade, d'une partie des voies de circulation. Répété sur les quartiers contigus cela conduirait à la déstructuration complète des déplacements sur Pessac.

A propos des habitations, il serait d'ailleurs intéressant pour la transparence du débat de connaître le nombre de maisons et immeubles, même estimé, qui seraient touchés par le doublement de la voie. **Il est difficile de croire que cette donnée n'a pas été prise en considération par R.F.F.**

Autre particularité sur ce même quartier : une appellation Pessac - Léognan sur le territoire Pessacais ; il n'en reste que 86 ha. Le doublement de la voie ferrée amputerait ce terroir de manière irrémédiable, aucune compensation n'étant possible.

Enfin, quel que soit le tracé retenu au final, **l'intégralité** du trafic marchandises (200 trains/jours, 350 avec les TER) se fera via Pessac. Il s'agit là de **notre contribution** au projet LGV et elle suffit en terme de nuisances. Ce qui conduit à la question de la protection phonique et de la sécurité du transport de matières dangereuses.